

qu'il s'agissait de l'emploi des insecticides et de la pulvérisation, par avion, contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette et de choses de ce genre, de parler de la conservation dans la rivière Qualicum et des pêches dans le fleuve Fraser? Nous serons peut-être plus tard en mesure d'étudier le rapport de la Commission du fleuve Fraser relativement aux pêches de l'endroit. Il serait peut-être préférable de réserver ma question à ce sujet jusqu'à ce que nous ayons l'occasion d'approfondir ce dernier davantage. J'aimerais bien obtenir une réponse à mes deux autres questions.

M. CLARK: Nous avons examiné, à votre demande, la question de la pulvérisation des insecticides, et je puis vous donner des renseignements supplémentaires, si vous le désirez.

En janvier 1958, après une vaste et abondante pulvérisation contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette, au Nouveau-Brunswick, et des tentatives locales pour exterminer la tordeuse à tête noire de l'épinette dans l'île de Vancouver, nous avons tenu à Ottawa une réunion dont l'objet était d'étudier le problème. Assistaient à la réunion des représentants des ministères de l'Agriculture, du Nord canadien et des Ressources nationales, des Pêcheries, y compris des représentants de l'Office technique et scientifique des pêches du Canada, du ministère des Terres et des Mines du Nouveau-Brunswick, des ministères des Terres, et de la Chasse et de la Pêche du Québec, de l'Association des industries forestières du Québec, de la *Forest Protection Limited*, de la Commission de lutte contre les parasites de la Colombie-Britannique, (*B.C. Pest Control Committee*), et de la *B.C. Loggers Association*. Il y avait donc une section transversale assez représentative des régions où la tordeuse des bourgeons de l'épinette s'était répandue comme un fléau.

À la suite de cette réunion, on a préconisé la formation à Ottawa d'un comité interministériel chargé d'étudier périodiquement les questions d'intérêt et les besoins de recherche, et de s'occuper de la diffusion de renseignements pertinents. Le comité fonctionne maintenant, sous la présidence de M. M. L. Prebble, du ministère de l'Agriculture, et il comprend des représentants des ministères des Pêcheries, du Nord canadien et des Ressources nationales et de l'Office technique et scientifique des pêches du Canada.

L'an dernier, le ministère de l'Agriculture et l'Office technique et scientifique des pêches du Canada, avec la collaboration de la *Forest Protection Limited*, ont conjointement effectué des expériences en laboratoire en vue de découvrir, si possible, un insecticide aussi efficace que le D.D.T. pour lutter contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette et cependant moins dommageable pour le poisson. Des essais biologiques ont démontré que le poisson se ressentait, dans l'ordre suivant, des insecticides D.D.T., D.D.D., Korlan et Sevin. L'efficacité de ces produits à l'égard de la tordeuse des bourgeons s'ordonnait de la même façon. Dans les essais en nature, on a découvert que le D.D.T. dans une solution d'un quart de livre au gallon par acre ne causait aucune mortalité notable chez les saumoneaux de l'Atlantique et qu'il luttait efficacement contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Cette indication, jugée importante, devait être vérifiée en 1959. Mais je pense, et les membres du Comité le savent peut-être déjà, que le fléau de la tordeuse des bourgeons de l'épinette au Nouveau-Brunswick a apparemment cédé, comme l'infestation de la tordeuse à tête noire de l'épinette en Colombie-Britannique. Le problème est donc, en 1959, de trouver une région où poursuivre des essais en nature. Nous espérons que les infestations ont cédé sur les deux côtes et que le problème ne se posera pas présentement.

M. HOWARD: J'espère que vous ne comptez pas qu'elles reprendront de nouveau, pour vous permettre d'effectuer vos essais.

M. CLARK: C'est juste.

M. McQUILLAN: Elles reviendront sans doute encore.

Le PRÉSIDENT: Vous avez une question à poser, monsieur McQuillan?

M. McQUILLAN: J'allais poser la même question que M. Howard, au sujet de la conservation dans la rivière Qualicum.